



Chapitre 12

Au fond du tiroir

En cherchant dans le dernier tiroir de notre mémoire collective, nous avons retrouvé quelques uns de ces détails qui ravivent nos souvenirs.

Mme Françoise Gaudet



Madame Françoise Gaudet est certes la personne originaire de Sainte-Eulalie qui a été la plus connue au cours du XXe siècle. Née le 19 octobre 1902 du mariage de M. Alexandre Gaudet et de Mme Flore Bourgeois, elle étudie à l'École normale de Nicolet où elle obtient son diplôme supérieur d'enseignement.

À l'âge de vingt ans, elle aborde une carrière de journaliste en publiant ses premiers articles à La Tribune de Sherbrooke. Elle collabore par la suite à plusieurs périodiques dont La Parole, l'annale de la Tour des Martyrs, le Journal d'agriculture du Québec. En 1938, elle fonde la revue Paysana qu'elle dirigera jusqu'à la dernière édition en 1949. En 1947, cette revue, qui s'adressait surtout aux femmes des régions rurales, tirait à 50 000 exemplaires. À noter que l'une de ses collaboratrice avait pour nom Germaine Guèvremont, l'auteure du *Survenant*.

En 1934, elle avait épousé Paul Smet (décédé en 1950) et elle sera désormais connue sous le nom de Françoise Gaudet-Smet.

Féministe dans l'âme avant même que le terme ne soit connu, Mme Françoise Gaudet-Smet glorifiait dans Paysana les activités traditionnellement féminines comme l'enseignement. Elle réclame pour les femmes une reconnaissance de leurs contributions professionnelles de même que des conditions de travail décentes. Et quand cette dame de caractère réclamait, on l'entendait car elle savait argumenter solidement. Femme très cultivée, elle avait également voyagé un peu partout de par le monde.

En même temps elle publie plusieurs ouvrages dédiés *aux femmes de chez nous* comme elle aimait si bien le dire. Animatrice à la radio et à la télévision, elle a travaillé à CKAC etc. Au cours des dernières années de sa vie elle animait sa propre émission à CHLT-TV à Sherbrooke.

Bon nombre de lecteurs se rappelleront Claire-Vallée, ce site absolument charmant situé près de la rivière Bécancour, au bout du 8^e rang de St-Sylvère. C'est là qu'elle passera la majeure partie de sa vie active. En plus de la grande maison, son domaine comprenait une chapelle, l'atelier de sculpture de Paul Smet et une salle de réception. C'est là par exemple que sera célébrée la noce double des couples Marie-Gaudet et Paul Richard de même que Jacques Houle et Pauline Gaudet.

Pendant plusieurs années, elle y a organisé des camps pour les jeunes filles. C'est là aussi que naîtra chaque numéro de sa revue Paysana. Ce qui est à peu près méconnu c'est qu'elle y accueillait des filles-mères. En plus de les soustraire aux regards puritains du temps, elle les préparait à leur rôle de mère. Ce geste pourtant humanitaire était mal vu des rares personnes qui étaient au courant de ce fait. Mais il en fallait pas mal plus à Mme Gaudet-Smet pour ébranler sa conviction qu'il fallait venir en aide à ces filles-mères.

Malheureusement, Claire-Vallée sera détruite par un incendie le 21 avril 1966. Elle y avait passé la majeure partie de sa vie active pour ne pas dire hyperactive.

Notons qu'en octobre 1965, elle épouse le botaniste-naturaliste M. Samuel Brisson.

Sa dernière œuvre aura été *Gaudetbourg*, la maison de ses parents à Aston-Jonction; cette belle maison qu'elle savait animer comme nulle autre. On y venait par autobus d'un peu partout au Québec. La visite se faisait en deux temps : d'abord on ne manquait pas d'admirer l'exposition de nombreuses pièces d'artisanat qu'elle avait réalisées elle-même ou qu'elle avait recueillies au cours des ans. Pendant toute sa vie d'ailleurs, elle fera la promotion de l'artisanat de façon fort convaincante. On aurait pu lui attribuer le sobriquet de *madame Courte-Pointe* ce qui aurait certes eu l'heur de lui plaire. Puis, suivait sa conférence dans laquelle elle revenait d'abord sur la nécessité de garder les valeurs de la terre. Elle continuait à souligner l'importance pour la femme de réclamer et de prendre sa place dans la société.

Elle avait pour devise « On n'attend pas les temps meilleurs, on les fait ».

Mme Françoise Gaudet-Smet est décédée en 1986, un mois avant d'atteindre son 84^e anniversaire de naissance.

Dans le journal

Il était assez fréquent autrefois de souligner les activités sociales ou les mondanités. Nous reproduisons ici la description qu'a faite un journaliste du mariage de mademoiselle Marie-Ange Poirier et M. Hubert Gaudet, les parents de Mme Denise Gaudet-Lemieux.

Les temps ont bien changé.

Sainte-Eulalie

Beau mariage

26 août 1937

« Le 26 août à 8h. M. Hubert Gaudet, cultivateur de Sainte-Eulalie unissait sa destinée à Mlle Marie-Ange Poirier domiciliée chez M. Philippe Hamel de cette paroisse. M. Arthur Gaudet servait de témoin à son fils et M. Antonio Poirier de Montréal accompagnait sa fille. Le mariage a été solennellement béni par M. l'abbé Laurent Gaudet du Séminaire de Nicolet et cousin du marié.

M. Maurice Gaudet, frère du marié, agissait comme garçon d'honneur, l'accompagnait comme fille d'honneur la sœur de la mariée Mlle Jeannette Poirier de Montréal.

La mariée et les convives firent leur entrée au son de l'orgue. Le Veni Creator fut chanté en chœur. Pendant la messe nuptiale, un joli programme de chants et de musique fut exécuté par la chorale des Enfants de Marie. Les cantiques suivants furent très bien rendus : « Chétiens, fais leur l'heure solennelle », soliste Mlle Monique Gaudet, cousine du marié; « Ô ma Reine, Ô Vierge Marie » par la sœur du marié, Mlle Marie Gaudet; « Adorote » par Mlle Madeleine Leblanc. À la fin de la messe: « Époux, Dieu vous bénisse » par Mlle Marie-Marthe Labranche; à la sortie : « Grande marche de concert ». Mlle Aline Labranche touchait l'orgue et dirigeait les membres de la chorale des Enfants de Marie.

Après la cérémonie nuptiale, les nouveaux époux et une longue suite d'invités se rendirent chez M. et Mme Arthur Gaudet où une agréable surprise les attendait. On remarquait outre les héros du jour, M. et Mme Hubert Gaudet, nouveaux mariés, M. l'abbé Laurent Gaudet, cousin, M. Maurice Gaudet, Mlle Jeannette Poirier, garçon et fille d'honneur, M. et Mme Arthur Gaudet, M. Antonio Poirier de Montréal, M. Napoléon Poirier de Saint-Samuel, oncle de la mariée, M. et Mme Alexandre Gaudet de Saint Raphaël, M. et Mme Joseph Gaudet des États-Unis, M. et Mme Abraham Dupré de Springfield, M. et Mme Philippe Hamel, M. et Mme Bruno Morin,

M. et Mme Alexandre Hébert de Saint-Rosaire, M. et Mme Armand Tourigny, M. Arthur Hébert de Drummondville, Mlle Suzanne Gaudet, M. Bruno Arseneault, Mlle. Pauline Gaudet, M. André Hamel, Mlle Cécile Hébert, Mlles Hermine et Monique Gaudet.

L'intérieur de la maison présentait un joli coup d'œil. La salle du festin était décorée de fleurs naturelles pour la circonstance.

Dans l'après-midi, l'heureux couple suivi de plusieurs parents se rendirent à Victoriaville. À leur retour, se joignirent à eux pour la soirée: Mlles Thérèse et Françoise Hébert de Saint-Rosaire, Mlle Yvette Bergeron, M. Gérard Babineau, Mlle Marie-Marthe Labranche, MM. Joseph Désilets et Roger Arseneault.

On remarquait aussi plusieurs personnes du voisinage et des amis du marié.

La jeune épouse s'est mariée Enfant de Marie. Elle portait une jolie toilette blanche en crêpe romain, voile dernier genre marquise. Son bouquet était composé de lys et de mugets. Pour la soirée sa robe était en soie tafetas couleur bleu ciel.

Le marié portait un habit bleu marine avec chapeau et gants gris.

La fille d'honneur avait une jolie toilette couleur saumon en soie taffetas.

Les mariés ont reçu de M. et Mme Alexandre Gaudet de Saint-Raphaël, un complet service de vaisselle; M. et Mme Bruno Morin, un joli set à l'eau; M. le docteur Richard Gaudet de Sherbrooke, un set à l'eau avec magnifique cabaret; M. et Mme Alexandre Hébert, un nouveau set à l'eau; M. l'abbé Laurent Gaudet, un beau crucifix; M. et Mme Joseph Gaudet, une jolie couverture de lit; M. et Mme Philippe Hamel, deux beaux draps de laine; M. Bruno Arseneault, un cabaret; Mlle Rosa Hamel, une statue; Madame Joseph Labranche, un plateau; M. et Mme Armand Tourigny, une corbeille à biscuits et un joli set à fruits; M. et Mme Bruno Prince, une assiette à pain; M. et Mme Moïse Prince, une jarre à biscuits; M. et Mme Arthur Tourigny, Mlles Labranche, assiettes à gâteaux; Mme Abraham Dupré, un couvre-pieds; M. et Mme Adrien Tourigny et M. Girard, 2 \$; M. Ulric

Rheault, 5 \$; M. Charles Hébert, 2 \$; Mlle Jeannette Poirier, un crucifix et un joli coussin; M. André Hamel, un miroir. En plus des cadeaux énumérés, les mariés ont reçu 35 \$ en argent. »

Recevoir de la visite de la ville ou aller se promener en ville ne faisait pas partie du quotidien. C'était un événement en soi. Nous reproduisons ici quelques lignes d'un journal, nous ignorons lequel, qui rapportait quelques unes de ces mondanités. C'était en 1939 :

« Les visites :

- *M. et Mme Émile Bussièrès sont allés à Saint-Valère chez M. Joseph Vincent;*
- *Mme Denis Hamel, Mme Philippe Hamel, M. André Hamel, Mlle Françoise Hamel, M. Hermann Camirand, M. Alfred Lemay sont allés au Cap-de-la-Madeleine et aux Trois-Rivières;*
- *Mme Joseph Cormier, Mlles Marie-Rose et Fernande Cormier sont allées à Princeville chez M. Aurèle Cormier;*
- *M. Rosaire Dufresne, de Saint-Valère, M. Armand Pépin, Mlles Jeanne et Thérèse Dufresne de Trois-Rivières chez M. Joseph Godin;*
- *M. et Mme Charles-Édouard Dupont, leur petit Marcel, M. et Mme Léo Lafrenière de Shawinigan chez MM. Philippe et Arthur Hamel;*
- *Mme Orophir Hélie est allée visiter des parents à Saint-Célestin et Sainte-Monique;*
- *M. et Mme Hubert Gaudet (Marie-Ange Poirier) sont les heureux parents d'une première enfant, baptisée sous les prénoms de Marie-Denise-Ida. Nos félicitations. »*

À la table du conseil

Si les cours d'eau et l'entretien des routes constituaient le menu principal des délibérations à la table du conseil, nos édiles municipaux avaient aussi d'autres préoccupations. Nous en donnons ci-dessous des exemples.

Lors d'une réunion régulière en juillet 1938, on peut lire la résolution suivante :

« Le conseil prend en considération le règlement No. 40 au sujet de l'imposition d'une amende aux personnes qui circulent en bicyclette sur les trottoirs. Attendu qu'un avis de motion a été donné régulièrement à l'effet des présentes à la séance régulière de ce conseil le 6 juin dernier 1938.

Attendu que le conseil de cette municipalité désire maintenir le bon ordre dans les limites de cette municipalité et protéger les personnes qui circulent sur les trottoirs dans le village de Sainte-Eulalie contre les personnes qui, par le passé, passaient sur les trottoirs avec des bicyclettes ou des bicyclettes sans s'occuper des personnes qui y circulaient.

En conséquence, il est statué et ordonné par le règlement de ce conseil sur proposition du conseiller Armand Tourigny, secondé par le conseiller Oscar Godin ce qui suit : il sera interdit de circuler sur les trottoirs avec des bicyclettes, bicyclettes ou voitures à pédales dans la municipalité de la paroisse de Sainte-Eulalie. Et toute personne qui sera prise à circuler sur les trottoirs dans la municipalité de Sainte-Eulalie avec des bicyclettes, des bicyclettes ou voitures à pédales sera passible d'une amende de 0, 50 \$ cinquante centimes pour chaque infraction audit règlement.

Il sera nommé un officier spécial par le conseil de la paroisse de Sainte-Eulalie pour voir à l'observance dudit règlement et à faire payer l'amende et les frais par toute personne qui manquera à l'observance dudit règlement, et les plaintes contre toute personne qui manquera à l'observance dudit règlement pourra être portée par toute personne de cette

paroisse, à l'officier spécial, sur production d'une plainte par écrit accompagnée d'un affidavit, en donnant les détails nécessaires, et l'officier spécial aura les pouvoirs nécessaires pour recouvrer cette amende et les frais et à son défaut, le conseil aura les mêmes pouvoirs sur production d'une plainte accompagnée d'un affidavit.

Et, le présent règlement entrera en vigueur dans les délais ordinaires et prévus par la loi.

Adopté unanimement. »

Aussi...

En 1935, le conseil municipal est formé de messieurs Théode Aubry, Jean-Baptiste Chaput, Ulric Rheault, Eugène Arseneault, Henry Camirand, et Henry Pâquette. On pourra voir par la résolution suivante que le concept des coopératives de frais funéraires n'est pas nouveau. Dans les procès-verbaux en date du 7 mai 1935, on peut lire ce qui suit :

« Lecture est faite d'une lettre de Mme Alfred Deslandes. La question de Mme Deslandes est considérée et les conseillers ne croient pas pouvoir intervenir au nom du conseil dans les circonstances. Demande est faite au conseil par quelques contribuables qu'une société mutuelle soit formée. Proposé par M. Henry Camirand, appuyé par M. Eugène Arseneault qu'il soit permis de fonder dans la paroisse une société mutuelle mortuaire pour les services. »

On sait que M. Alfred Deslandes, qui demeurait dans le sixième rang, a longtemps fabriqué des monuments funéraires en ciment.

* * *

Déjà, en 1945, on rêve d'un pont sur le Saint-Laurent à la hauteur de Trois-Rivières. Le conseil municipal adopte la résolution suivante :

« Il est proposé par M. Wildy Leblanc, secondé par M. Benoît Bordeleau que demande soit faite au gouvernement fédéral de construire un pont convenable entre Trois-Rivières et Sainte-Angèle-de-Laval le plus tôt possible. »

Ce vœu se réalisera 22 ans plus tard car le pont sera inauguré officiellement le 20 décembre 1967 par le ministre de la Voirie, monsieur Fernand-T. Lafontaine.

Pour en revenir à la résolution précédente, on ne peut s'empêcher de remarquer la coïncidence suivante : le proposeur, M. Wildy Leblanc est non seulement agriculteur, mais aussi camionneur. Il transporte du bois ou encore les denrées que les cultivateurs envoient au marché de Trois-Rivières. Et M. Bordeleau, propriétaire de la fromagerie au village, fournit plusieurs épiceries à Trois-Rivières et à Cap-de-la-Madeleine, ce qui l'oblige à prendre le traversier une ou deux fois par semaine.

* * *

L'année 1945 marque la fin de la deuxième guerre mondiale. Le 4 mai, on retrouve la résolution suivante :

« Il est proposé par M. Éloi Bergeron, appuyé unanimement que le conseil municipal proclame que mardi le huit mai soit un jour d'action de grâces à l'occasion de la paix signée entre les alliés et le peuple Allemand. »

* * *

Le bureau de poste – On demande davantage d'heures d'ouverture au bureau de poste lors de la réunion du 4 avril 1949.

« Attendu que la paroisse de Sainte-Eulalie est une paroisse essentiellement agricole. Attendu que le service que nous avons actuellement au bureau de poste ne répond pas aux besoins de la population de cette pa-

roisse par les heures que le bureau de poste est ouvert au public soit de huit heures du matin à midi et de deux à cinq heures de l'après-midi ce qui oblige les gens à laisser leur travail pour expédier et recevoir leur courrier. En conséquence :

Il est proposé par M. le conseiller Elphège Doucet, secondé par M. le conseiller Paul-Émile Chassé et résolu unanimement que le conseil municipal de Sainte-Eulalie demande humblement à l'Honorable Ministre des Postes qu'un service plus accommodant pour la population soit donné par le maître de poste. Nous demandons par la présente que les heures de bureau soient de huit heures du matin à sept heures de l'après-midi comme cela existait avant le premier février et que le bureau soit ouvert une heure le dimanche après la grande messe pour que les gens qui demeurent éloignés du village puissent avoir leur malle. (...)

Confiants que cette résolution fera l'objet de votre attention dans un avenir rapproché.

*Signé : Donat Vigneault, maire
Alfred Lemay secrétaire-trésorier »*

Et tant pis pour le repos du maître de poste.

On demande de l'électricité – À la table du conseil en 1938, on adoptait la résolution suivante :

« Attendu que plusieurs propriétaires ont déjà fait faire l'installation de leurs dépendances et qu'ils attendent après la ligne distributrice pour se servir de l'électricité, il est proposé par M. Armand Tourigny, appuyé par M. Alexandre Prince et résolu à l'unanimité des membres du conseil :

Que demande soit faite auprès des autorités de la Shawinigan Water and Power pour qu'elle fasse exécuter les travaux afin que les contribuables intéressés aient la distribution de l'électricité pour la fin de mai mil neuf

cent trente-huit et que copie de la présente résolution soit envoyée à M. Wellie Parenteau, gérant d'affaires pour la Shawinigan à Victoriaville avec prière de la recommander à qui de droit. »

Dans le fond de la boîte

Avant l'avènement de la photo numérique, chaque famille avait son album cartonné dans lequel les photos fixées par des coins noirs avec une colle qui ne tenait pas. Mais, plus souvent qu'autrement, les photos se retrouvaient en vrac dans une boîte de chaussures, dans une boîte à cigares ou encore dans une vieille boîte de biscuits David.

Dans les pages suivantes, nous incluons quelques photos tirées de vos boîtes.

* * *



Début du XXe siècle – La maison de M. Philippe Hébert habitée aujourd'hui par M. et Mme Mario Martel dans le rang Des Érables.



Les trois sœurs : De gauche à droite : Mesdemoiselles Dora Bergeron (Mme Bruno Pellerin); Lucille Bergeron (Mme Eugène Lacharité) et Angéline Bergeron, (Mme Lucien Aubry).



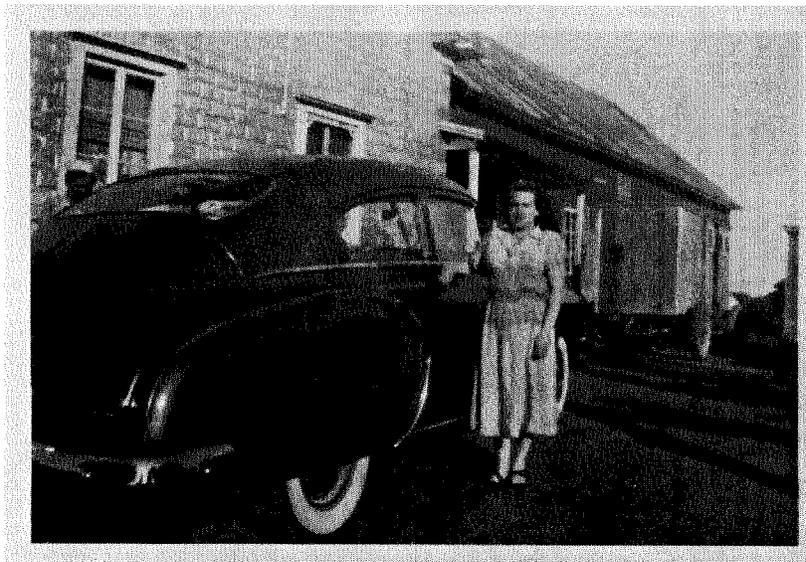
Trois amies en 1945.
 À gauche: Éva-Rose Aubry (Georges)
 Centre: Olivette Champagne (Josaphat)
 À droite: Thérèse Camirand (sœur de Mme Alfred Lemay)



Communion solennelle – Le groupe de la Communion solennelle le 11 mai 1951.
 Au centre, M. le curé Camille Longval.



1937 – La Chevrolet, modèle 1936 de M. Rodolphe Bergeron avec lequel il faisait du taxi.



1946 – Mlle Fernande Cormier dans la cour de la boulangerie chez M. Henri Deshaies.



1919- M. et Mme Émile Bussières.



1940 – On venait d'atteler chez M. Elphège Doucet dans le 11^e rang.



Chez M. Deshaies – Mlle Gisèle Deshaies et M. Jean-Louis Bordeleau dans le *bogey* du dimanche.



En 1948 – Une chorégraphie à l'école du village. –

Quelques élèves de la classe de Mlle Judith Boucher.

À l'avant, Gisèle Labarre et Yves Désilets;

À l'arrière, Juliette Labarre et Laurie Chagnon; Cécile Houle (partiellement cachée) et André Bergeron puis Denise Gaudet et Jean-Marie Bergeron.



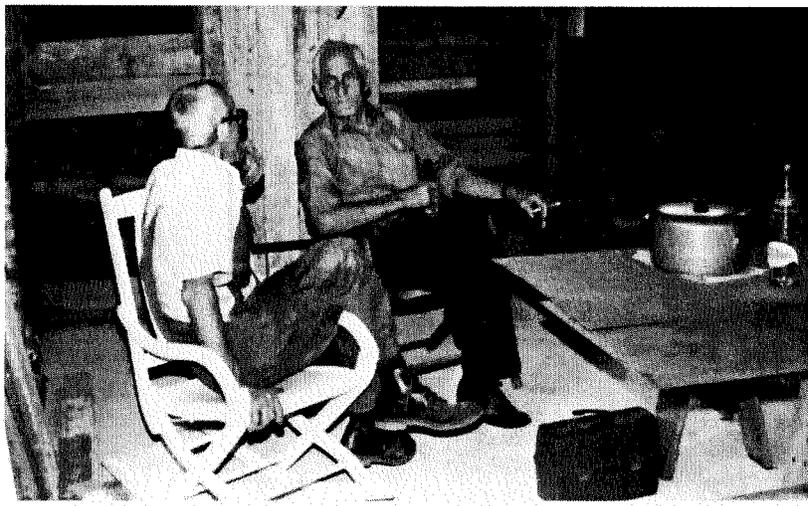
Le personnel enseignant en 1964-1965 -

À l'avant: Mariette Aubry, Soeur Émile-de-la-Croix, Soeur Jeanne-Rita, Soeur Marie-Claude et Anita Morissette.

À l'arrière: Carmel Jutras, Christiane Leblanc, Sr Claire-Nicole, Annette Levasseur et Pauline Aubry.



1939 – Jusqu'en 1939, cette maison appartenait à M. *Pit* Guillemette et se trouvait dans le sixième rang. Cette année-là, M. Alfred Lemay l'achète et la déménage au village. Entre la porte d'entrée et la fenêtre de droite, on voit un cadre en vitre; c'est là qu'étaient affichés les avis publics de la municipalité. Le petit bâtiment à droite à l'arrière de la maison était à la fois la cordonnerie et le salon de barbier, deux métiers qu'exerçait M. Lemay.



1979 – Moment d'échange entre les deux beaux-frères, messieurs Doria Leblanc et Henry Aubry. (Photo Rosaire Lemay)

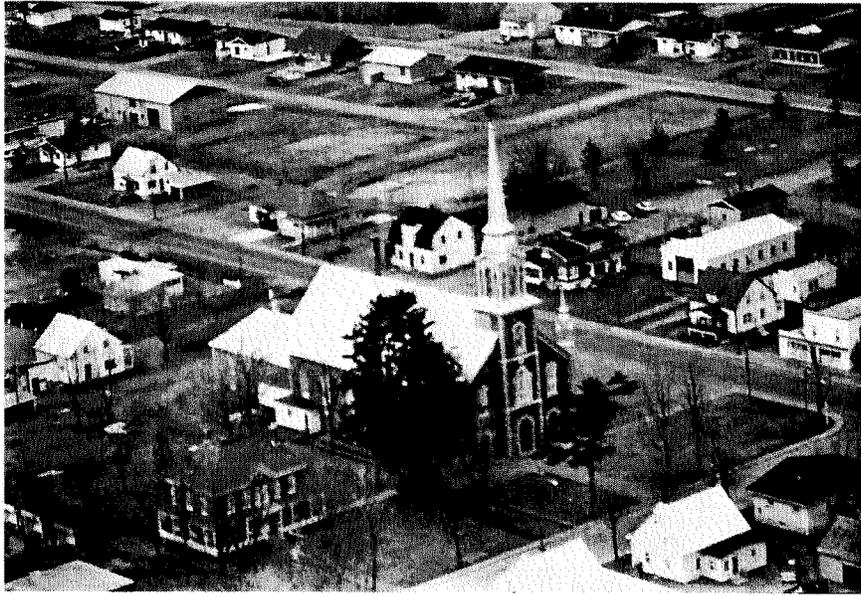


Photo faite en 1985. (Photo Rosaire Lemay)



Vers la caisse populaire, photo faite en 1985.
(Photo Rosaire Lemay)



C'est fini

Nous avons largement cité les écrits non publiés de M. Donat Tourigny. De ces écrits, nous ne pouvons passer sous silence ce qui suit :

« Il fut un temps où l'on me déconseilla fortement de travailler à la rédaction de l'Histoire de Sainte-Eulalie. Lorsque je demandais quelques renseignements aux membres de ma famille, on me les donnait avec plaisir, mais en me disant que ce travail allait me causer de la fatigue et allait m'occasionner des dépenses que je ne réussirais jamais à rembourser etc.

Toutes ces raisons me paraissent justes, mais elles ne pouvaient pas enlever de mon esprit le souvenir de ma paroisse natale que j'aimais tant. Instinctivement, je me remettait au travail dès que j'avais quelques loisirs. Et puis, je me disais qu'il se trouverait bien quelques citoyens de Sainte-Eulalie assez en moyen, généreux et patriotes pour m'aider un peu lorsque le temps en serait venu et cela m'encourageait à continuer. »

Les temps ont changé, les moyens ne sont plus les mêmes, mais la motivation de M. Tourigny et la nôtre étaient la même ...*le souvenir de ma paroisse natale que j'aimais tant.*

Le présent ouvrage n'a aucunement la prétention d'être exhaustif sur l'histoire de Sainte-Eulalie. Du moins il constitue une base intéressante pour qui, dans l'avenir, voudra aider la collectivité à se souvenir.

Et tout au long de la rédaction de ces pages, nous avons bien senti que nos racines étaient profondément ancrées à Sainte-Eulalie bien que nous ayons quitté la paroisse depuis maintenant quarante-trois ans.

En terminant, nous voulons remercier bien cordialement nos plus précieux et plus proches collaborateurs : mesdames Nicole Deshaies-Boudreault qui a réalisé le graphisme et le montage, Hélène Leblanc et Denise Gaudet qui ont révisé les textes, Marie-Marthe Champagne qui a étroitement collaboré à la recherche et M. Hugo Lemay qui a également révisé quelques textes et réalisé le graphisme de la page frontispice.

Toujours des vôtres
Rosaire Lemay

« Il faut recueillir la partie de l'histoire du passé qui nous touche le plus près, la répandre écrite, imprimée afin d'en conserver le souvenir. »

*Benjamin Sulte,
Historien*

Sainte-Eulalie

